

## CHAPITRE 14

## Certification, évaluation, qualité des soins

## L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre de la certification des établissements de santé

en INTRA

QUAL 001

[Nous consulter](#)

- > Les EPP recouvrent l'ensemble des démarches d'amélioration des activités de soins et peuvent être définies comme la conduite d'une action explicite d'amélioration par rapport à une pratique cible définie au regard des données de la littérature.

Ce dispositif d'évaluation des pratiques a une finalité formative et doit être mené selon une méthodologie rigoureuse dans :

- Le choix d'un sujet porteur de potentialités d'amélioration
- L'analyse de l'organisation des pratiques
- Le positionnement par rapport à des références
- La définition d'objectifs d'amélioration
- La conduite d'amélioration
- La mesure des résultats de ces améliorations

- > **Le but de cette formation est d'apporter un soutien** dans le cadre de la politique institutionnelle de l'établissement en incluant :
  - Les instances
  - La coordination et la cohérence des projets
  - Le respect de la méthodologie
  - La communication sur le sujet au sein de l'établissement - L'appropriation par les professionnels - L'intégration des EPP dans la pratique quotidienne

- > L'EPP doit consacrer l'engagement des médecins et des équipes dans une dynamique d'amélioration des pratiques et la valorisation des démarches d'évaluation de la qualité.

**Intervenants**

- > Médecin, cadre supérieur de santé

## Prise en charge médicamenteuse et contrat de bon usage

en INTRA

QUAL 002

Durée : **1 jour**Coût : **nous consulter****Objectifs**

- > Comprendre les enjeux du bon usage du médicament à l'hôpital
- > Évaluer le circuit du médicament au sein de l'établissement
- > Identifier les axes d'amélioration
- > Définir les priorités
- > Connaître le dispositif de pharmacovigilance

**Programme**

- > Bon usage du médicament - Aspect juridique
  - Enjeux de sécurité et maîtrise des coûts T2A et contrat de bon usage
- > Le circuit du médicament - Les différentes étapes - L'adéquation avec le dossier patient - Le chariot d'urgence
  - Les référentiels - Les protocoles
  - Le livret thérapeutique
- > Le circuit du médicament en pratique : dans un ou plusieurs secteurs, selon le choix de l'établissement
- > Diagnostic du circuit et axes d'amélioration
  - Les méthodes d'évaluation EPP
  - La traçabilité - Les indicateurs de la prise en charge médicamenteuse
- > Les instances
  - COMEDIMS / CME / CLIN / CLUD - L'OMEDIT et les autorités de contrôle
- > Les erreurs médicamenteuses
  - Les incidents potentiels de la prescription à la traçabilité de l'administration
  - La iatrogénie médicamenteuse
  - La sensibilisation des professionnels

**Public concerné**

- > Médecins, Cadres de santé, Pharmaciens, Soignants

**Méthode pédagogique DPC**

- > Échanges sur les pratiques et les situations professionnelles
- > Recherche de pistes d'amélioration avec les participants
- > Support pédagogique remis à chaque participant

**Intervenants**

- > Médecin, cadre supérieur de santé

## Démarche d'amélioration de la qualité des soins

en INTRA

QUAL 003

Durée : **4 jours**Coût : **nous consulter**

- > Les Programmes d'Évaluation et les Démarches d'Amélioration de la Qualité des Soins sont centrés sur les connaissances, les compétences et les comportements professionnels des personnels soignants.

**5 domaines de compétences sont explorés à travers cette démarche d'évaluation**

- > L'Évaluation des Pratiques Professionnelles (DEPPS)
- > L'Évaluation des Organisations de Travail (DEOT)
- > L'Évaluation de la Qualité des Soins (DEQS)
- > L'Évaluation de la Qualité en EHPAD (DEQEHPAD)
- > Le Modèle Conceptuel en soins et à l'utilisation des Diagnostics Infirmiers (DMCDI)
- > Les évaluations dans chaque domaine de compétences débouchent systématiquement sur des Plans d'Actions d'Amélioration ou des Plans de Maintien de la Qualité des Soins et/ou des activités concourant aux soins

**Public concerné**

- > Tout professionnel ayant des fonctions de management et d'encadrement

**Intervenant**

- > Cadre supérieur de santé